



©D.Salem

**Enjeu n°3 : Renforcer l'offre touristique en s'appuyant sur les atouts du territoire**

**Action 3.1 : Valoriser les espaces naturels remarquables**

**Sous-action 3.1.1 : Réflexion sur la création d'un Parc Naturel Régional**

Niveau de priorité



### Contexte et enjeux

En 2015, l'étude menée par Atout France pointait la qualité de nos paysages mais également le fait qu'aucune mesure de protection ne permettait d'en attester auprès des publics.

La collectivité ayant opéré un rapprochement avec la Communauté de Communes de Berry-Loire-Puisaye (Loiret) dans le cadre du projet de création d'une itinérance douce entre Briare et Moutiers, il est apparu opportun pour ces deux structures d'étudier la possibilité de créer un Parc Naturel Régional. Ce projet permettrait de donner une identité à nos deux territoires autour d'une logique commune. L'hydrographie, l'authenticité, les richesses culturelles pouvant être des thématiques clés à mettre en avant. Rassembler les forces de nos deux territoires contigus permettrait d'assurer un développement économique et social.

#### Pilotage de l'action

- CCPF
- Communauté de Commune Berry-Loire-Puisaye

#### Partenaires

- Offices de Tourisme
- Agence de développement et de réservation touristique du Loiret

**Budget prévisionnel :** Temps agent

### Détails de la sous-action

- Création d'un groupe de travail réunissant des membres des deux collectivités en vue d'étudier la possibilité de créer un PNR. Missions du groupe de travail : délimiter un périmètre, trouver une thématique commune, réfléchir à un nom et établir un diagnostic initial du territoire.
- Etudier l'intérêt de créer une association de préfiguration

### Indicateurs de suivi

- Nombre de réunion organisées
- Avis des deux régions

### Planning prévisionnel

2019	2020	2021	2022
✗	✗	✗	✗